

### 3. RÉOLUTION ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

**Pour un service public d'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire au service de la transition vers une agriculture durable et une alimentation de qualité accessible à tous dans des territoires socialement et écologiquement vivants.**

Rappel du périmètre de l'enseignement supérieur

Pour ce qui est de l'enseignement vétérinaire il est dispensé dans 4 établissements Maison-Alfort, Lyon, Toulouse et Nantes. La volonté politique est d'avoir 4 établissements de même taille.

Pour le supérieur agronomique APT(AgroParisTech), Supagro Montpellier, ACO(AgroCampus Ouest), VétagroSup, AgrosupDijon, Bordeaux Sciences, Ensfea.

En 2007, Nicolas Sarkozy amorçait la grande casse des services publics par la mise en place de la RGPP (Réforme Générale des Politiques Publiques), poursuivi par la MAP (Modernisation de l'action publique) de François Hollande et par CAP 2022 d'Emmanuel Macron. Dès 2010, la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Valérie Pécresse) faisait la **promesse de la sanctuarisation** des moyens de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, des secteurs jugés stratégiques pour répondre aux enjeux de l'agriculture et de l'alimentation. Il semble qu'au Ministère de l'Agriculture, nos dirigeants attendent davantage de la recherche et de l'enseignement supérieur pour innover dans la transition de l'agriculture et de l'alimentation que de l'affirmation du rôle de l'État dans la régulation de l'urbanisation des terres agricoles (en DDT) ou du maintien des missions régaliennes de contrôle de contrôle sanitaire dans les abattoirs (DDPP), où il n'a cessé de supprimer des postes !

Il est incontestable que les plafonds d'emplois et moyens de fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche au MAA ont été globalement mieux maintenus dans les dernières années que dans les services déconcentrés. Pour SUD Rural Territoires, les moyens ne sont pas une fin en soi, ce qui importe ce sont les fins pour lesquelles ils sont utilisés et comment ces moyens sont mobilisés. Or sur ces deux plans le compte n'y est pas. Les missions de services publics de recherche sont **menacées par une vision technocratique de l'excellence scientifique académique** parfois déconnectée des enjeux sociétaux et par une vision **centrée sur la technologie plutôt que sur la reconception des systèmes de production** tant agricoles qu'agro-alimentaires. Les missions d'enseignement supérieur le sont tout autant par des enseignements qui donnent encore une place importante aux solutions techniques et technologiques dans un contexte où les **chaires d'entreprises sont de plus en plus présentes** dans le financement de la formation. Structurellement très liées à la recherche, nos écoles d'ingénieurs agricoles subissent de plein fouet les **injonctions à l'excellence et à l'attractivité internationale** justifiant une nouvelle étape de restructuration des écoles, alors même que la restructuration précédente (2009) n'est pas encore digérée.

SUD Rural Territoires porte dans cette résolution des revendications pour une recherche et un **enseignement supérieur au service de la transition vers une agriculture durable et une alimentation de qualité accessible à toutes et tous dans des territoires socialement et écologiquement vivants**. Un tel projet n'est envisageable qu'à la condition d'une

**cohérence globale** de recherche et d'enseignement supérieur avec celle de politique agricole communautaire, avec la mise en œuvre de ses missions régaliennes et de sa stratégie pour l'enseignement technique agricole.

Cette cohérence globale doit évidemment s'inscrire dans une cohérence de l'ensemble de l'action publique (logement, transport, industrie, éducation). Cette nécessité de cohérence de l'action ne peut se concevoir sans des **conditions de travail valorisant le travail** de l'ensemble des agents qui la mettent en œuvre.

## **Des missions de services à défendre**

### **Les constats de SUD Rural Territoires :**

- la recherche agronomique est essentielle pour renforcer la connaissance sur les impacts économiques, sociaux et environnementaux de l'agriculture et de l'alimentation, pour tester/expérimenter de nouvelles techniques, organisations de production et de filières plus durables et enfin aider à la décision publique pour améliorer la pertinence et la cohérence des politiques publiques. L'organisation de la recherche en unités mixtes de recherche conduit l'enseignement supérieur agronomique à être très dépendant de la stratégie des organismes de recherche (INRA, IRSTEA, CNRS, CIRAD) et des pôles régionaux de recherche et d'enseignement supérieur (organisés en Communautés d'Universités et d'établissements – COMUE). Si cette forte dépendance permet de démultiplier les capacités de recherche de l'enseignement supérieur agronomique, elle oriente aussi la politique scientifique des établissements vers des objectifs d'excellence en termes de publications scientifiques. Or l'excellence est loin de garantir la couverture de l'ensemble des objets de recherche utiles pour la société. Les **démarches de recherches participatives** avec les acteurs concernés (agriculteurs, consommateurs, pouvoirs publics, etc.) sont aujourd'hui encore marginalement reconnues, alors qu'elles s'avèrent de plus en plus indispensables pour faire de la recherche un réel levier de transformation de l'agriculture et de l'alimentation, au côté de sa fonction académique de connaissance fondamentale.
- L'enseignement supérieur agronomique forme les cadres des secteurs professionnels de l'agriculture (conseil et développement agricole, agrofourniture, agroéquipement, services à l'agriculture), de l'alimentation (agro-alimentaire, distribution) et plus largement dans la recherche et les services de l'État et des collectivités territoriales. Les enseignements doivent permettre d'apporter **esprit critique et outils d'action renouvelés** aux ingénieurs pour contribuer à améliorer les métiers de conseils et faire évoluer les métiers de l'amont et de l'aval de l'agriculture.
- Selon nous, la multiplication de l'investissement des entreprises dans la formation, à travers les chaires d'entreprise (on en compte actuellement environ 10 à AgroParisTech, 4 à Montpellier Supagro, 8 à Agro Campus Ouest, 2 à AgroSup Dijon) présente des risques importants d'orientation des contenus de formation et des moyens des établissements sur des thématiques non pertinentes ou non stratégiques.
- Enfin, en formant notamment les futurs agriculteurs, l'enseignement agricole a un rôle très important à jouer dans la transition agro-écologique de l'agriculture. Le MAA a su historiquement faire de l'enseignement agricole un enseignement original (pluridisciplinarité, ouverture socio-culturels, etc.). Le dispositif national d'appui progressivement réorganisé au sein de l'enseignement supérieur apporte des ressources utiles au développement pédagogique de l'enseignement technique, mais les interactions entre l'enseignement supérieur agronomique et l'enseignement technique agricole gagneraient à être développées pour favoriser la transition pédagogique nécessaire pour enseigner la transition agro-écologique.

### **Les revendications de SUD Rural Territoires sur les missions :**

- a) former des professionnels (production agricole, développement agricole et rural, métiers de l'agroalimentaire et vétérinaires) **responsables** (vision, critique et déontologique)- sur le plan de la dimension environnementale, sociale et sociétale (prise en compte du bien-être animal, biosécurité, déontologie sur l'innovation et la technologie dans le champ du vivant, réflexion sur les reconversions professionnelles liées aux transitions dans les métiers ...),
- b) faire de **l'enseignement un vecteur essentiel de la réorientation de l'agriculture vers l'agro-écologie** scandée par le Ministère de l'Agriculture : vers une agriculture paysanne et durable, en ouvrant les modèles de développement agricole dans les enseignements, et en orientant la recherche vers un modèle participatif. L'enseignement supérieur agronomique doit garder toute son **indépendance** dans les collaborations indispensables que les établissements entretiennent avec le monde professionnel et tout particulièrement avec les entreprises. Le financement de l'enseignement, comme celui de la recherche publique doit rester public. SRT s'oppose aux financements privés récurrents dans l'enseignement supérieur. Le mécénat tel que pratiqué actuellement doit être limité à des activités secondaires et absolument répondre à une **charte déontologique exigeante** portant sur le projet de mécénat, mais également sur les activités des entreprises mécènes ;
- c) renforcer les liens entre l'enseignement supérieur et l'enseignement agricole public (EAP) via le dispositif national d'appui (DNA) pour faire évoluer les **modalités d'apprentissage dans les formations agricoles** en passant d'une logique de recettes au développement des capacités d'adaptation, d'expérimentation et d'analyse critique des agriculteurs et autres professionnels de l'enseignement agricole. Il s'agit aussi de **faciliter l'accès à l'enseignement supérieur agronomique et vétérinaire pour les sortants de l'EAP**. Le projet d'Institut Agronomique national pourrait être une occasion de donner une nouvelle dimension au DNA basée sur une relation partenariale avec la DGER et non plus de donneur d'ordre et de construire un **partenariat plus stratégique entre enseignement supérieur agronomique et enseignement technique**.

### **Lutter contre des restructurations dignes d'entreprises multinationales**

#### **Le contexte et les constats de SUD Rural Territoires :**

Alors que la dernière restructuration de l'enseignement supérieur agronomique, ramenant le paysage de l'enseignement à 12 établissements en France, date de 2009, il aura fallu moins de 10 ans pour voir imposer une nouvelle étape de regroupement. Dans un contexte stratégique très flou de la part du MAA qui promeut d'abord un regroupement d'AgroParis Tech (APT), Montpellier Supagro (MSA) et Agrocampus Ouest (ACO), avant de se raviser et de sortir APT du projet.

Par ce projet de nouvelle fusion d'école, le MAA défend la pertinence d'une **double structuration** de l'enseignement supérieur agronomique, à la fois **nationale** par la fusion de MSA et ACO **et régionale** en reconnaissant les structurations de chaque école dans les sites universitaires régionaux. Par contre, cette cohérence ne vaudrait plus pour APT qui a vocation pour le MAA à se concentrer sur le site de Saclay. Les arguments justifiant cette nouvelle réorganisation sont simplistes : excellence et lisibilité internationale. Tout est dit ! **Dans quelle mesure une telle fusion est-elle en mesure de mieux assurer les missions** de l'enseignement supérieur agronomique, la question n'est pas posée.

En laissant les autres écoles (AgroSup Dijon, VetAgroSup, ONIRIS notamment) se positionner individuellement sur leur souhait d'intégrer cet établissement national, cela crée de grandes incertitudes sur l'avenir du soutien du MAA aux établissements qui resteront à l'écart. Sur la démarche, c'est une **fusion obligatoire** avec un calendrier très court. C'est donc selon les **méthodes du management d'entreprises capitalistes** qu'est engagée la fusion privilégiant les dimensions juridique (décret de constitution) et marketing (définition du « nom de marque » de l'établissement) à la construction du projet. À ce stade, seule AgroSup Dijon serait susceptible de rejoindre l'établissement comme membre fondateur, les autres établissements de l'enseignement supérieur agronomiques ne seraient pas concernés par cette fusion ou pourraient à l'avenir s'y associer mais sans avoir de pouvoir de décision.

Au plan régional, les expériences de structuration des **pôles régionaux de l'enseignement supérieur et de la recherche** engagées depuis 2014 par la loi Fioraso se révèlent très **chaotiques et un échec dans de nombreuses régions**. En effet, 10 communautés d'universités et d'établissements (COMUE) sont menacées de disparition sur les 21 COMUE recensées : défaillance de gouvernance, tensions entre établissements, confusion entre gouvernance des COMUE et gouvernance des programmes PIA (Plan d'investissements d'avenir), accordant d'importants moyens financiers à des universités lauréates d'appels à projets sous condition de mise en place d'une gouvernance centrée sur la performance souvent au détriment d'un fonctionnement démocratique. Sur le projet Paris Saclay que rejoindra AgroParis Tech en 2021, les craintes exprimées par SUD Rural Territoires (ainsi que plusieurs autres syndicats) justifiant son opposition à l'époque sont en train de se confirmer : absence de prise en compte des contraintes de transports vers le site et de logement pour les agents, menace sur l'autonomie réelle d'AgroParis Tech dans la future Université Paris-Saclay.

Enfin, ce projet arrive dans un contexte où les écoles n'ont pas **encore entièrement digéré les précédents recoupements**. À ACO, l'intégration de l'école d'horticulture d'Angers conduisant à une centralisation progressive des fonctions de décision et supports à Rennes est mal vécue par les agents. À ASD, si les cursus agronomie et agro-alimentaire sont maintenant bien intégrés, l'organisation générale de l'école est en chantier permanent, générant son lot de dysfonctionnements et d'incertitudes pour les agents.

Dans les écoles vétérinaires, les regroupements à marche forcée et la création des Universités régionales ont eu des conséquences diverses :

- L'École d'Alfort après une stratégie d'isolement est incluse dans l'Université Paris Est Créteil Val-de-Marne
- L'École de Lyon s'est regroupée avec une école d'agronomie de Clermont-Ferrand pour créer VetAgroSup (établissement situés à 2 h 30 en voiture)
- L'École de Toulouse a trouvé une stratégie via sa participation à l'INP (Institut Universitaire de Toulouse) qui a empêché un mariage forcé avec des sites agronomiques de Montpellier ou Bordeaux. Via l'INP, elle fait partie de l'université Fédérale de Toulouse
- L'École vétérinaire de Nantes a été mariée à une école Agronomique nantaise avec le joli nom d'Oniris qui d'après les communicants devait lui assurer une visibilité planétaire

Pour ces écoles vétérinaires, le ministère a décidé de compliquer la situation en créant une structure fédérative nationale incitant les écoles vétérinaires à mutualiser ce qui peut l'être en maintenant l'ancrage universitaire local.

La gestion des Écoles vétérinaires nécessiterait un peu plus de cohérence.

**Les revendications de SUD Rural Territoires sur les restructurations :**

- Compte-tenu de ses expériences, SUD Rural Territoires est très réservé sur le projet de regroupement des établissements et inquiet des conséquences. SUD Rural Territoires **désapprouve la manière** dont le MAA a imposé la fusion comme seule forme autorisée dans un calendrier très contraint. L'exemple de l'Institut Mine-Télécom pris comme modèle « d'organisation cible » de l'établissement agronomique national souffre de dysfonctionnements et tensions dans plusieurs de ses services et les frais d'inscription ont doublé depuis 2014. Pas de quoi faire rêver donc !

- Cependant, sur la base d'échanges entre élus des différents établissements, SUD Rural Territoires milite pour prendre le temps de travailler sur un **projet coopératif** entre les écoles permettant de contribuer de manière plus probante à la mission d'accompagnement de la transition de l'agriculture et de l'alimentation. De nouvelles orientations sont possibles :

i) Vers une politique scientifique appliquée et participative,

ii) Vers un renforcement de l'approche systémique, critique des ingénieurs en mobilisant intelligemment les ressources numériques pour la formation et la recherche,

iii) Vers une nouvelle relation de partenariat entre enseignement supérieur agronomique et enseignement technique agricole pour intégrer plus rapidement les résultats scientifiques dans les formations techniques et s'appuyer sur la recherche en sciences de l'éducation et de la formation pour accélérer la transition pédagogique dans l'enseignement.

- Nous proposons de conditionner nos positions définitives sur ce projet (et notamment des votes sur les décrets de constitution de l'établissement, prévus à l'automne et en 2020 pour AgroSup Dijon). SUD Rural Territoires **ne cautionnera pas un projet de fusion basé sur de simples intentions scandées** sans réflexion suffisante, sur une stratégie démontrant la valeur ajoutée de l'établissement.

- L'avenir d'**Agreenium** - Institut agronomique, vétérinaire et forestier de France (IAVFF), conçu comme une structure fédératrice des établissements d'enseignement supérieur agronomiques et vétérinaires et des organismes de recherche est nécessairement posée. SUD Rural Territoires n'est pas favorable à la sédimentation des structures. Le champ bien plus large de l'IAVFF et le statut fédératif peut cependant continuer utilement à mettre en réseau les établissements supérieurs agronomiques et de la recherche et conduire des projets communs pertinents.

**Des conditions de travail fragilisées par une instabilité des organisations, un management par les moyens et des plafonds d'emplois figés quelle que soit l'activité**

**Les constats de Sud Rural Territoires :**

SUD Rural Territoires s'inquiète fortement de l'accroissement des situations de **surcharge de travail, de pertes de sens et de manque de reconnaissance** dans le travail et d'absence de requalification des emplois de catégories B et C dont les missions ne correspondent plus à la réalité du travail des agents. Les restructurations permanentes de services motivées par la rationalisation du travail, se font également souvent au détriment de la polyvalence des compétences des agents (compétences métiers et compétences administratives). SUD Rural Territoires (tout comme les autres syndicats) est de plus en plus sollicité par les agents pour les assister face à des décisions des directions. Ces situations font encourir de **graves risques psycho-sociaux** aux agents.

Les **plafonds d'emplois sont figés** depuis de nombreuses années. Les injonctions à développer la double diplomation, des masters spécialisés ou cohabilités, ou encore de la formation continue courte doit se faire à moyens constants.

Seul l'accroissement progressif des effectifs d'ingénieurs en cours dans l'enseignement supérieur agronomique est accompagné d'une légère augmentation des moyens. Tout cela serait possible, aux dires de nos directions, par des réserves de gain de productivité chez les enseignants et personnels administratifs dont disposeraient nos établissements, comparativement aux universités et à d'autres écoles. Nous **refusons cette idée de réserves massives de gain de productivité**. Nous considérons que les augmentations de charge d'enseignements à moyens constants se traduisent dans la majorité des cas par une dégradation des activités de recherche et de la qualité des enseignements. Les réorganisations des services (ex du service déplacement à Agrosup Dijon) conduisent souvent à sous-estimer la quantité de travail à réaliser.

### ***Les revendications de SUD Rural Territoires sur les conditions de travail :***

- SUD Rural Territoires demande un **plan de titularisation** de l'ensemble des emplois contractuels occupant des fonctions permanentes, dont le statut contractuel est imposé par manque d'emplois titulaires. SUD Rural Territoires revendique **une charte de l'emploi contractuel** garantissant des conditions salariales des contractuels semblables à celles des titulaires à fonction égale. Cette charte doit s'appliquer dans les mêmes conditions aux emplois contractuels sous plafonds et hors plafonds (correspondants aux emplois contractuels sur contrats de recherche).
- SUD rural Territoires réclame une **vraie gestion des compétences** dans les établissements et appelle à **sortir d'une gestion comptable et budgétaire des emplois** de court terme.
- SUD Rural Territoires réclame **un plan de requalification** des emplois B et C afin de reconnaître statutairement les missions effectives des agents parfois imposés par les restructurations de services.
- SUD Rural Territoires appelle à ce que les **missions d'encadrement soient mieux assumées par les responsables** de proximité (n + 1), grâce à de la formation notamment pour assurer dans les missions d'encadrement, la résolution effective des problèmes de souffrance au travail (et éviter la basse tactique consistant à laisser pourrir les situations afin d'obtenir le départ des personnes) et que les encadrants de niveau supérieurs (n + 2) jouent leur rôle en cas de défaillances des encadrants de proximité.

### **Plan d'action**

SUD Rural Territoires entend utiliser l'ensemble des moyens disponibles pour :

- a) utiliser activement et de façon militante **les instances où il siège**, notamment les conseils d'Administration, Comités Techniques et CHSCT, qui peuvent servir de relais et permettre le développement de notre implantation dans l'ensemble des établissements du supérieur agronomique et vétérinaire ;
- b) **rechercher l'unité syndicale** ou des démarches intersyndicales plus limitées lorsque cette unité est d'emblée compromise par les turpitudes du syndicalisme d'accompagnement, notamment pour activer les cas de déprécarisation, soutenir les agents victimes de souffrance au travail et prévenir les défaillances de la hiérarchie ;
- c) **renforcer nos échanges et revendications communes** avec SUD Recherche EPST et SUD Éducation ; SNUPFEN,

- d) **soustraire de la marchandisation de la diffusion des données** et des résultats scientifiques (notamment brevets, propriété des semences) et engager une réflexion sur les usages des logiciels et technologies libres tout en rappelant l'importance du contact humain à préserver et mettre en avant dans un développement bien pensé des outils numériques ;
- e) d'une manière générale, favoriser la prise en compte des aspirations et revendications de **l'Union syndicale Solidaires**.